

## APPEL D'OFFRES

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 13 h 30 à la date ci-dessous, au bureau d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à l'attention du secrétaire d'arrondissement, 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, H2N 2H8, pour :

<b>Catégorie :</b>	Services professionnels
<b>Appel d'offres :</b>	S-AC-2019-016
<b>Descriptif :</b>	Services professionnels en architecture et ingénierie pour la réalisation du projet : transformation d'un bâtiment existant en centre culturel et communautaire - Phase I
<b>Date d'ouverture :</b>	27 novembre 2019
<b>Dépôt de garantie :</b>	Non requis
<b>Renseignements :</b>	Fouzia Abdessadok, gestionnaire immobilier <a href="mailto:fouzia.abdessadok@ville.montreal.qc.ca">fouzia.abdessadok@ville.montreal.qc.ca</a>
<b>Documents :</b>	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 30 octobre 2019.
<b>Visites supervisées des lieux :</b>	<input type="checkbox"/> S.O. ou <input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire  La visite supervisée des lieux est obligatoire. La date limite pour prendre rendez-vous est le 11 novembre 2019 à 12 h, à l'adresse courriel suivante : <a href="mailto:fouzia.abdessadok@ville.montreal.qc.ca">fouzia.abdessadok@ville.montreal.qc.ca</a>  Les visites auront lieu du 12 au 15 novembre 2019 inclusivement selon l'horaire suivant : 9 h à 15 h

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7236 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Internet [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement au bureau de l'arrondissement immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

**FAIT** à Montréal, le 30 octobre 2019

Le secrétaire d'arrondissement,  
Chantal Châteauvert